

## 2021

La *FLAC* – Fête lycéenne des arts et de la culture - répond à une proposition des élèves du CAVL. L'initiative a été validée par le Recteur en séance plénière du CAVL du 4 décembre 2013.

Il s'agit de créer dans chaque lycée de l'académie un événement éducatif fédérateur centré sur les arts et la culture, rassemblant les élèves et la communauté éducative autour d'un projet commun. Le CVL - adultes et élèves - et la MDL sont les instances supports pour la co-organisation avec l'ensemble des personnels. Cette manifestation est une opportunité pour conforter l'implication des élèves dans la vie de leur lycée.

La *FLAC* contribuera :

- à nouer vie lycéenne, vie scolaire et parcours artistique et culturel au sein de l'établissement,
- à nouer des liens entre l'établissement et le territoire sur lequel il se déploie.

La *FLAC* sera organisée durant la semaine qui précède les vacances de printemps - cette année du **19 au 24 avril 2021**. Les établissements organisent la *FLAC* sur une ou plusieurs journées choisies durant cette semaine.

Des ressources existent, internes à l'établissement, départementales, académiques, externes à l'éducation nationale, pour faire de la *FLAC* un temps de sensibilisation, de découverte, et de partage de compétences entre élèves et adultes.

## Textes de référence

### TEXTES NATIONAUX

BOEN du 4 février 2010 : « La maison des lycéens ».

CIRCULAIRE du 20 août 2018 : « Vie lycéenne : composition et fonctionnement des instances lycéennes ».

BOEN du 15 septembre 2016 : « Acte II - Vie lycéenne ».

BOEN du 9 mai 2013 : circulaire 2013-073 du 3 mai 2013 : Le parcours d'éducation artistique et culturelle.

### LE PROJET ACADEMIQUE

#### Axe 2 - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Objectif 4 : Développer la co-éducation

Objectif 5 : Renforcer les pratiques partenariales

Objectif 6 : Améliorer la qualité de vie à l'école

#### Axe 3 - Construire une offre de formation équilibrée

Objectif 2 : Rendre les parcours de formation cohérents et visibles pour permettre à chacun de construire son parcours et réaliser son projet

*Garantir la présence du parcours d'éducation artistique et culturelle personnalisé en s'appuyant sur les enseignements artistiques proposés dans les écoles et les*

## Les cinq champs de découvertes de la FLAC

*En appui sur l'existant ou dans des formes nouvelles*

### 1. **Révéler les talents**

S'appuyer au maximum sur les personnes du lycée dans un ou plusieurs domaines artistiques et culturels. Révéler ces talents en apportant un appui logistique et une organisation administrative. Ses talents concernent des domaines multiples (musique, graph, danse, photographie, spectacles de rue, concours diverses : éloquence, slam, vidéo, ...)

### 2. **Approche d'une pratique artistique**

Sensibilisation et expérimentation dans le cadre d'ateliers, existants ou à imaginer pour cette occasion

### 3. **Rencontre avec l'œuvre**

Approches culturelle, scientifique, historique  
Œuvres chorégraphiques, cinématographiques, littéraires, musicales, plastiques, théâtrales...  
Exposition d'œuvre(s) prêtée(s)  
Médiation par des professionnels extérieurs

### 4. **Rencontre avec l'artiste**

Sollicitation d'artistes intervenants dans le lycée, ou sollicitation auprès de structures partenaires, dans tous domaines  
Présentation, explication, témoignage, échanges, partage d'émotions et d'idées...

### 5. **Approche par le « parcours individuel d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel » (PIODMEP)**

Aspects professionnalisant  
Orientation, débouchés  
Métiers en rapport avec les arts et la culture (régisseur de théâtre, métiers d'art, gestion des risques/sécurité, éclairagiste, ingénieur du son, scientifiques, historiens...)

*« SAUTEZ DANS LA FLAC ! »  
(Parole d'élus du CAVL)*

## A l'intérieur de l'établissement

### **La FLAC**

- valorise la vie lycéenne et les clubs du lycée (MDL),
- encourage les projets du CVL,
- sensibilise les élèves aux arts et à la culture,
- contribue à la mise en œuvre du parcours artistique et culturel pour tous les élèves,
- développe les compétences hors cadre scolaire, favorise l'engagement et la prise de responsabilité,
- rassemble et favorise la cohésion, pour des effets bénéfiques sur le climat d'établissement,
- développe la démarche citoyenne et le sentiment d'appartenance.

## Avec l'extérieur

### La FLAC

- favorise la curiosité, développe la (re)connaissance,
- ancre l'établissement dans le tissu culturel de proximité,
- encourage les lycéens à un regard différent sur leur territoire,
- contribue à renouveler l'image de l'établissement,
- promeut les formations de l'établissement (approche par le PDMF),
- aide à développer les partenariats.

## Accompagnement

**Personnes référentes dans l'établissement** : référent vie lycéenne, référent culture, référent numérique, professeur documentaliste et tous personnels de l'établissement : intérêt de créer un comité de pilotage restreint

**Supports internes à l'établissement** : CVL, MDL, accompagnement personnalisé, enseignements d'exploration, enseignements optionnels, filières de l'établissement, dispositifs transversaux

**Personnes référentes dans l'académie** : réseau vie lycéenne (DAVL, référents vie lycéenne, CVL...), réseau éducation artistique et culturelle (DAAC, référents culture, coordinateurs...), corps d'inspection, autres services selon les besoins

**Accompagnement académique** : affiches, annuaires, site académique, information presse par le service communication du rectorat, valorisation des projets

### **Partenaires extérieurs à l'EN** :

DRAC (service déconcentré du ministère de la culture et de la communication), DRAAF (avec des équipes de lycées agricoles), collectivités (Conseil régional, Conseils généraux, villes).  
Associations et artistes locaux : des expositions d'œuvres en échange du prêt d'un lieu d'exposition, la sensibilisation d'élèves en échange de la possibilité de se faire connaître par un jeune public, la découverte d'une pratique en échange de la promotion d'un club ou d'une association locale... constituent des opportunités tant pour les associations et les artistes que pour les établissements dans une démarche d'enrichissement mutuel.